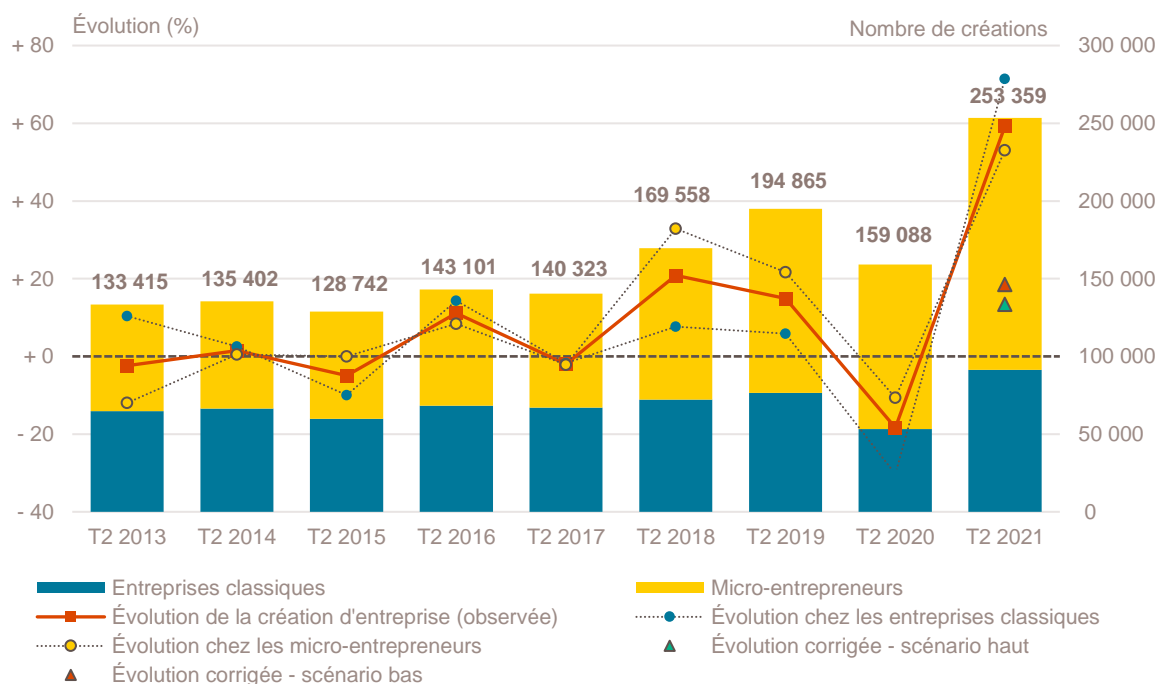


Au second trimestre 2021, **253 359 entreprises** ont été créées en France, dont 161 926 micro-entrepreneurs, soit 64 % de la création totale. **La dynamique entrepreneuriale progresse fortement** par rapport au T2 2020 (+ 59 %), s'inscrivant dans la tendance haussière observée depuis la fin du premier confinement à l'été 2020, en particulier au T1 2021 (+ 30 %).

Toutefois, **une partie de cette hausse s'explique par un effet de base lié à l'effondrement des créations d'entreprises en avril-mai 2020** (- 18 % au T2 2020 par rapport au T2 2019) du fait de l'arrêt brutal de la plupart des activités en raison du premier confinement. Mais en comparant le nombre de créations observé au T2 2021 à une valeur théorique au T2 2020 qui ferait abstraction de l'effet de confinement¹, **la croissance estimée de la dynamique entrepreneuriale sur ce second trimestre de 2021 serait alors comprise entre + 13 % et + 19 %** ; entre 40 et 46 points de la croissance observée sur ce trimestre seraient donc dus à l'effet de base.

Dans le sillage de la seconde moitié de l'année 2020, **micro-entrepreneurs et sociétés tirent cette croissance** (respectivement + 53 % et + 84 % par rapport au T2 2020). **Hors effet de base, leur progression reste toujours élevée** (entre + 14 % et + 23 % pour les micro-entrepreneurs, et entre + 14 % et + 24 % pour les sociétés). Pour **les entreprises individuelles classiques**, la croissance observée est de + 39 % contre une évolution corrigée en recul, comprise entre - 13 % et - 10 %.

Évolution trimestrielle du nombre de créations d'entreprises en France, T2 2013-2021



Note de lecture : une partie des évolutions sont liées à l'effet de base des mois de mars à mai 2020 anormalement en creux. Ce biais est corrigé grâce à deux projections de la création par lissage exponentiel ; le scénario haut et le scénario bas (marques triangles). L'effet de base est plus important dans le scénario haut (et donc l'évolution corrigée est inférieure), car le manque à gagner est plus important.

Lecture : au 2^e trimestre 2021, le nombre de créations d'entreprises s'établit à 253 359 (+ 59 % par rapport au T2 2020), dont 91 433 entreprises classiques (+ 71 %) et 161 926 micro-entrepreneurs (+ 53 %).

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

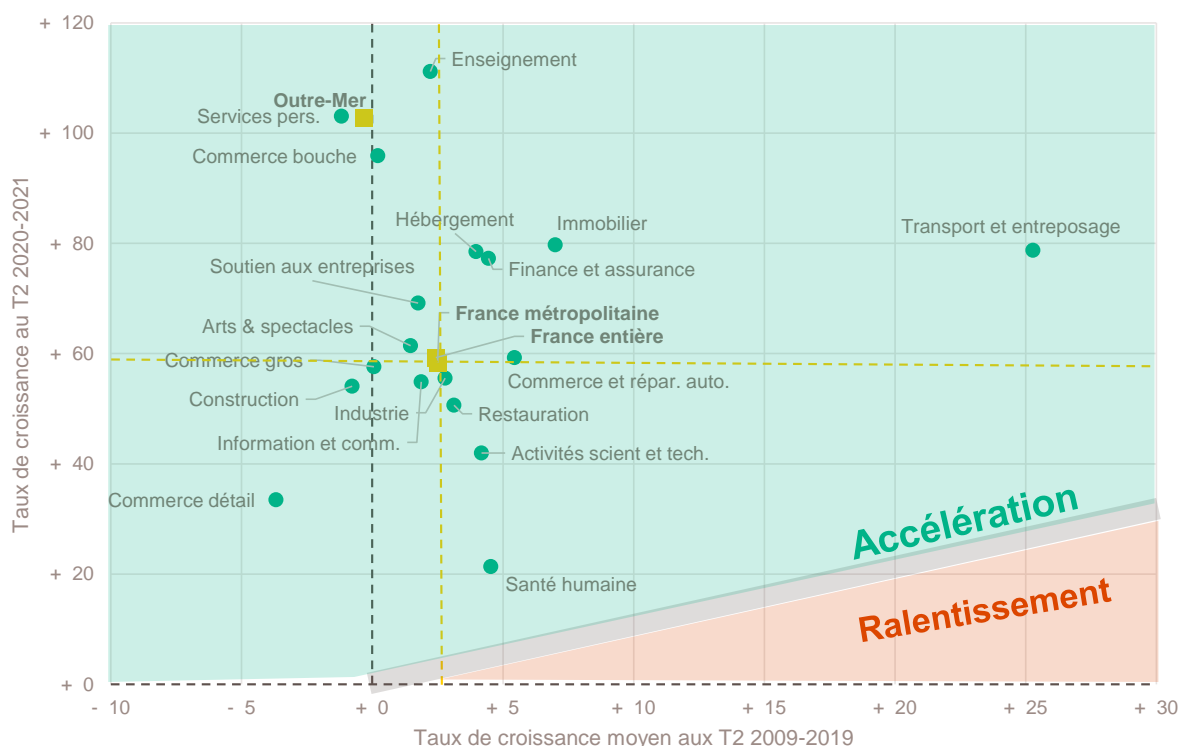
¹ Ces estimations sont effectuées en projetant les données de la création d'entreprise entre janvier 2009 et février 2020 pour le scénario bas et entre janvier 2017 et février 2020 pour le scénario haut par lissage exponentiel, afin d'obtenir des valeurs théoriques ignorant l'effet de la crise sanitaire.

Tendances sectorielles

Au T2 2021, la création d'entreprise est en hausse par rapport à la même période de 2020 dans tous les secteurs. Selon les évolutions observées (intégrant donc l'effet de base), la création d'entreprise au T2 2021 croît entre + 21 % dans la santé humaine et + 111 % dans l'enseignement par rapport au T2 2020.

Par ailleurs, **tous les secteurs sont en accélération par rapport à leur tendance de long terme.** La création d'entreprise dans le commerce de bouche, par exemple, est en hausse de + 96 % par rapport au T2 2020 alors que la création dans ce secteur est stable à long terme, à savoir aux seconds trimestres entre 2009 et 2019.

Évolution à court et à long termes de la création d'entreprise par secteur, T2 2021



Lecture : la création d'entreprise dans le commerce de détail a augmenté de + 33 % au T2 2021 par rapport au T2 2020. Elle était néanmoins en baisse sur les T2 entre 2009 et 2019 (- 4 % en moyenne). Le commerce de détail est donc un secteur dont la création d'entreprise est en hausse à court terme et en accélération par rapport à sa tendance de long terme sur ce trimestre.

Note de lecture : le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre les T2 2020 et 2021 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme avant la crise sanitaire (aux T2 de la période 2009-2019 ; en abscisse). La ligne grise représente la zone où l'évolution se poursuit au même rythme sur les deux périodes. Ainsi, en dessous (au-dessus) de cette ligne, se situent les secteurs en ralentissement (en accélération) au T2 2021 par rapport à leur tendance de long terme. Les axes en pointillé jaune permettent de situer l'évolution de la création d'entreprise de chaque secteur par rapport à la moyenne nationale. Une partie de ces évolutions est liée à l'effet de base des mois de mars à mai 2020 anormalement en creux.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Ces évolutions observées dans les secteurs intègrent l'effet de base lié au premier confinement sur la création d'entreprise au T2 2020. À partir de la différence entre l'évolution observée et l'évolution corrigée, il est possible de dissocier la part artificielle de l'évolution liée à cet effet de base de celle qui est due à une réelle dynamique entrepreneuriale.

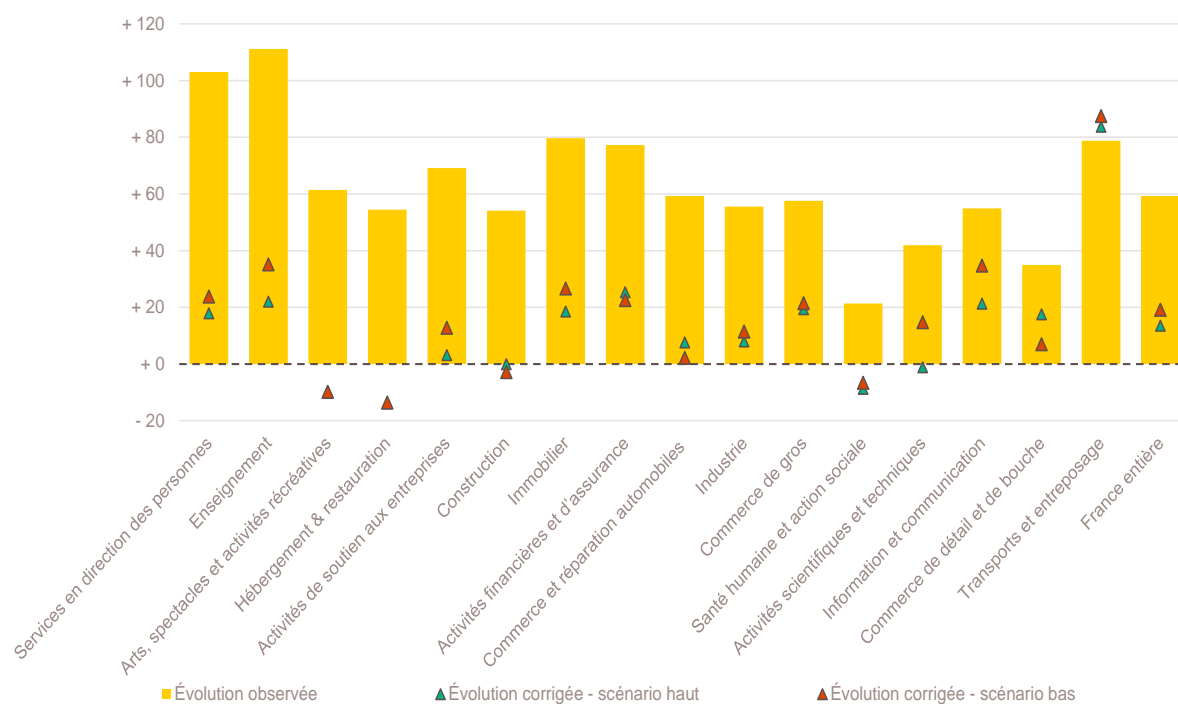
La surcroissance du nombre de créations d'entreprises au T2 2021 dans les services en direction des personnes et l'enseignement font l'objet d'un fort effet de base : la **création d'entreprise dans les services en direction des personnes** corrigée de l'effet de base se situerait entre + 18 % et + 24 % (entre 79 points et 85 points de pourcentage seraient liés cet effet), tandis que **dans l'enseignement**, elle serait comprise entre + 22 % et + 35 % (entre 76 points et 89 points de pourcentage liés à cet effet). Il en est de même, mais à un moindre niveau, dans le soutien aux entreprises, l'immobilier et les activités financières et d'assurance, voire dans l'industrie également.

Corrigée de l'effet de base, la création d'entreprise serait en baisse dans trois secteurs (au lieu de la situation de croissance observée), à savoir **les arts, spectacles et activités récréatives, l'hébergement et restauration, la santé humaine et action sociale**, indiquant que ces secteurs demeurent très impactés par cette crise sanitaire qui se prolonge.

La croissance observée dans le secteur de la **Construction** et du **commerce et réparation automobiles** s'explique totalement par l'effet de base, **la croissance estimée pour ce trimestre étant proche de zéro**.

À l'inverse, dans le secteur des **transports et entreposage** – et dans ce secteur seulement – la dynamique entrepreneuriale est sous-estimée. Malgré une croissance observée de + 79 %, la croissance réelle, hors effet de crise, serait comprise entre + 84 % et + 88 %. Ceci est dû au coup d'accélérateur qu'ont connu les autres activités de poste et de courrier durant le premier confinement, il y a un an, engendrant une base importante de créations d'entreprises au T2 2020.

Évolutions de la création d'entreprise observée et corrigée de l'effet de base par secteur, T2 2021



Lecture : la création d'entreprise dans l'industrie a augmenté de + 59 % au T2 2021 par rapport au T2 2020 (valeur observée intégrant un effet de base lié à des mois de mars à mai 2020 anormalement en creux). Or, l'évolution corrigée de l'effet de base serait comprise entre + 13 % et + 19 % ; ainsi entre 40 et 46 points de pourcentage de l'évolution observée s'expliqueraient par l'effet de base.

Champ : France entière ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Au T2 2021, la création d'entreprise observée (intégrant donc l'effet de base) a fortement évolué par rapport au T2 2020 dans des activités très impactées par les restrictions sanitaires comme les activités d'entretien corporel, de formation continue d'adultes, de location (de courte durée de voitures et véhicules automobiles légers, location-bail d'articles de loisirs et de sport), d'enseignement de la conduite, de soutien au spectacle vivant, des transports routiers de fret de proximité ou de post-production de films, de vidéo et de programmes de télévision.

Par ailleurs, en raison de la reprise économique et de la présence d'un effet de base, la dynamique de création d'entreprise ne recule que dans cinq activités liées à la vente à distance, à la pratique de la médecine, aux vêtements et aux sondages.

Top 20 des activités en croissance du nombre de créations d'entreprises, T2 2021

T2 2021	Nombre de créations d'entreprises	Évolution T2 2020-2021 %
5813Z-Édition de journaux	413	+ 1 080,0
5912Z-Post-production de films, de vidéo et de programmes de télévision	402	+ 443,2
8559A-Formation continue d'adultes	2 117	+ 360,2
9604Z-Entretien corporel	1 591	+ 279,7
9319Z-Autres activités liées au sport	782	+ 186,4
7711A-Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers	696	+ 171,9
1072Z-Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	206	+ 167,5
1071D-Pâtisserie	282	+ 156,4
9002Z-Activités de soutien au spectacle vivant	435	+ 151,4
7721Z-Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	365	+ 145,0
8553Z-Enseignement de la conduite	400	+ 142,4
4729Z-Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé	392	+ 142,0
8899B-Action sociale sans hébergement n.c.a.	487	+ 137,6
4941B-Transports routiers de fret de proximité	897	+ 131,8
4634Z-Commerce de gros de boissons	325	+ 130,5
9609Z-Autres services personnels n.c.a.	10 175	+ 127,5
8551Z-Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	2 420	+ 126,6
6311Z-Traitement de données, hébergement et activités connexes	284	+ 125,4
3299Z-Autres activités manufacturières n.c.a.	823	+ 124,3
3832Z-Récupération de déchets triés	333	+ 120,5

Lecture : 413 entreprises ont été créées dans l'édition de journaux au T2 2021 en France, un nombre en progression de + 1 080 % par rapport au T2 de l'année 2020.

Note de lecture : la méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies par les CFE est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans une activité peut être liée à cette révision méthodologique. Une partie de ces évolutions est également liée à l'effet de base des mois de mars à mai 2020 anormalement en creux.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Top 20 des activités en décroissance du nombre de créations d'entreprises, T2 2021

T2 2021	Nombre de créations d'entreprises	Évolution T2 2020-2021 %
4791A-Vente à distance sur catalogue général	3 903	- 28,8
8621Z-Activité des médecins généralistes	686	- 22,8
8622C-Autres activités des médecins spécialistes	496	- 11,7
1413Z-Fabrication de vêtements de dessus	847	- 3,9
7320Z-Études de marché et sondages	220	- 2,7

Lecture : 3 903 entreprises ont été créées dans la vente à distance sur catalogue général au T2 2021 en France, un nombre en recul de - 28,8 % par rapport au T2 de l'année 2020.

Note de lecture : la méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies par les CFE est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans une activité peut être liée à cette révision méthodologique. Une partie de ces évolutions est également liée à l'effet de base des mois de mars à mai 2020 anormalement en creux.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

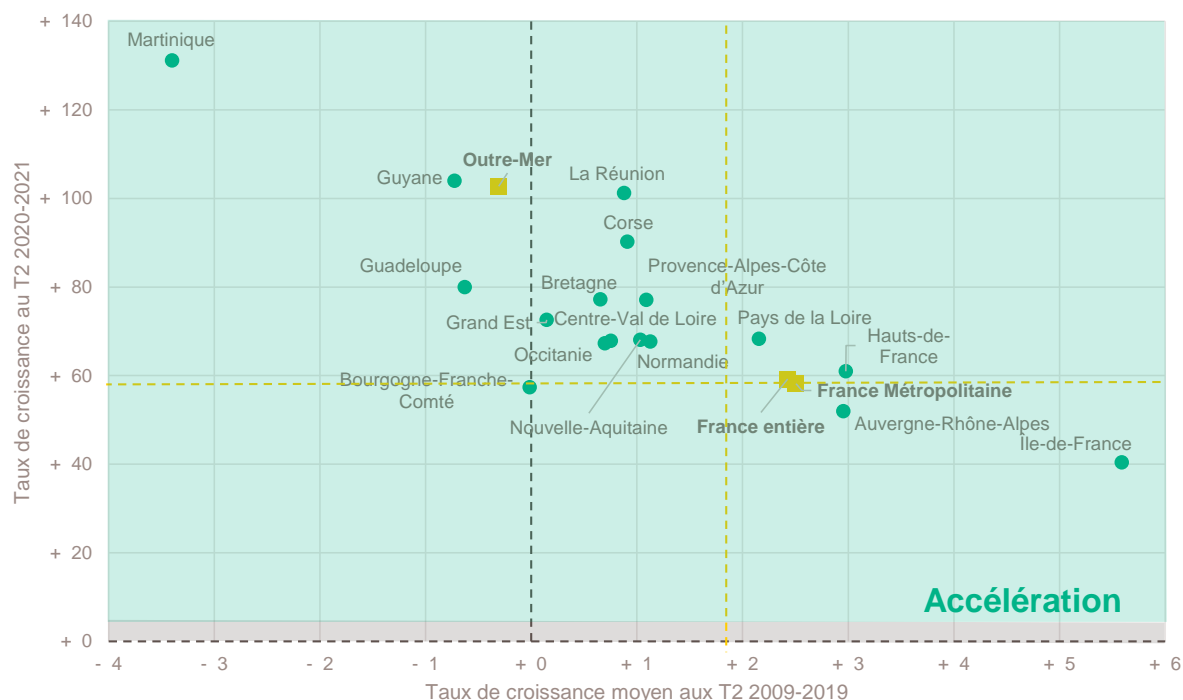
Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Attractivité régionale

La **création d'entreprise observée au T2 2021 est en forte hausse dans toutes les régions** de France par rapport au second trimestre de 2020. Selon les évolutions observées (intégrant donc l'effet de base), la création d'entreprise au T2 2021 progresse entre + 40 % en Île-de-France et + 131 % en Martinique.

Par ailleurs sur ce second trimestre de l'année, **toutes les régions sont en très forte accélération par rapport à leur tendance de long terme**. La dynamique entrepreneuriale est particulièrement intense en Bretagne, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse pour la métropole, suivie de près par le Grand Est, tandis que les deux premières régions de France en termes de produit intérieur brut (PIB) se situent en queue de peloton.

Évolution à court et à long termes de la création d'entreprise par région, T2 2021



Lecture : la création d'entreprise en Bourgogne-Franche-Comté a augmenté de + 57,4 % au T2 2021 par rapport T2 2020, contre 0 % en moyenne par an au cours des seconds trimestres d'avant-crise, entre 2009 et 2019. La création d'entreprise dans cette région est donc en accélération au T2 2021. Elle fait partie des régions dont la dynamique de création d'entreprise reste inférieure à celle de la France à long terme et à court terme.

Note de lecture : le graphique compare l'évolution du nombre de créations d'entreprises à court terme (entre les T2 2020 et 2021 ; en ordonnée) avec son évolution moyenne de long terme (aux T1 de la période 2009-2019 ; en abscisse). La ligne grise représente la zone où l'évolution en région se poursuit au même rythme sur les deux périodes. Ainsi, en dessous (au-dessus) de cette ligne, se situent les régions en ralentissement (accélération) au T2 2021 par rapport à leur tendance de long terme. Les axes en pointillés jaunes permettent de situer l'évolution de la création d'entreprise de chaque région par rapport à la moyenne nationale. Une partie de ces évolutions est liée à l'effet de base des mois de mars à mai 2020 anormalement en creux.

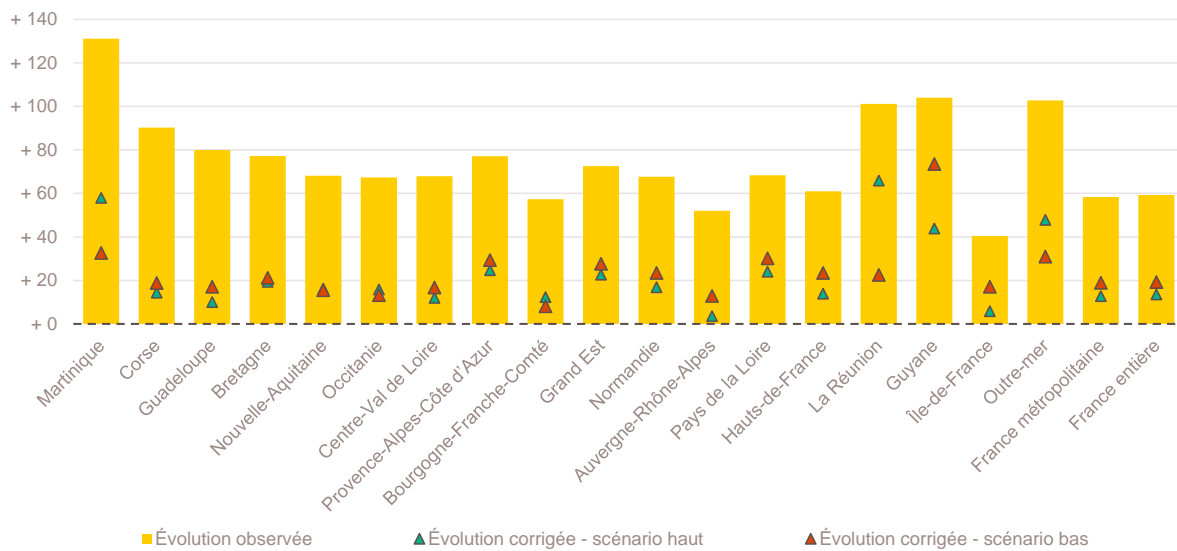
Champ : France entière (hors Mayotte), ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Comme pour les secteurs, ces évolutions régionales sont partiellement dues à l'effet de base des mois de mars à mai 2020 anormalement bas. Mais à la différence des secteurs, **après correction, la création d'entreprise reste en hausse sur l'ensemble du territoire.**

L'effet de base est particulièrement important en Martinique, où l'évolution corrigée suggère une dynamique entrepreneuriale comprise entre + 33 % et 58 % ; ainsi entre 73 et 99 points de pourcentage de cette hausse proviennent d'un second trimestre 2020 anormalement creux, fortement impacté par la crise sanitaire. **L'impact de la crise a été également fort en Corse et en Guadeloupe** qui témoignent de forts effets de base. La région Île-de-France, à l'inverse, semble avoir été la moins impactée, avec « seulement » 23 à 35 points de pourcentage de sa dynamique entrepreneuriale au T2 2021 qui s'expliquent par l'impact de la crise sanitaire un an auparavant.

Évolutions de la création d'entreprise observée et corrigée de l'effet de base par région, T2 2021



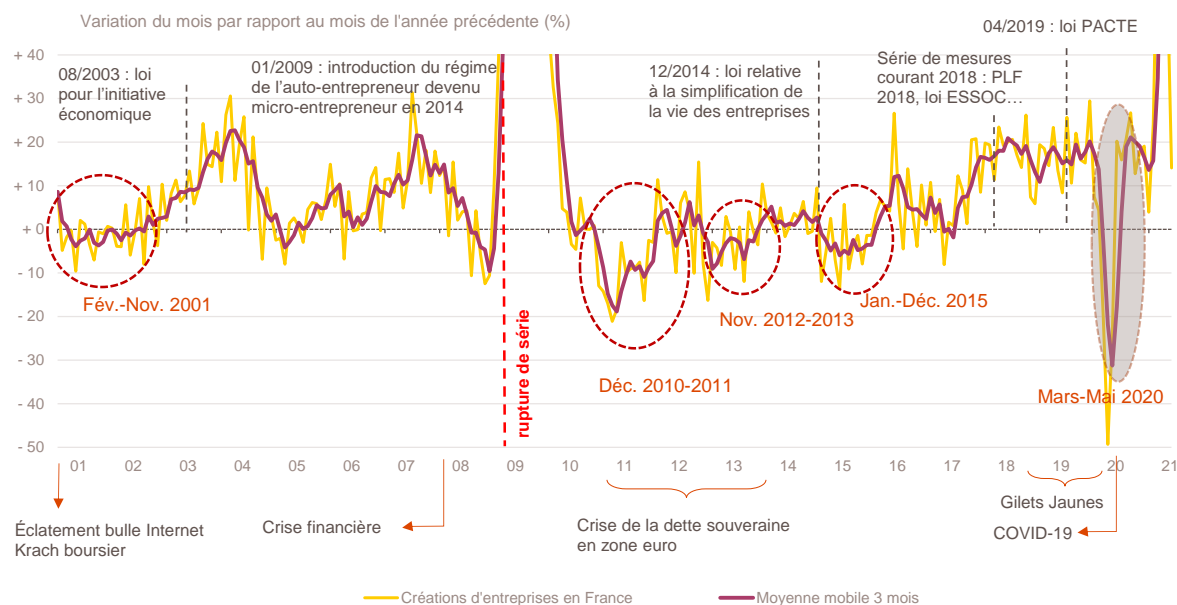
Lecture : la création d'entreprise en Martinique a augmenté de + 131 % au T2 2021 par rapport au T2 2020. Or, l'évolution estimée par rapport à la projection de la création au T2 2020 obtenue par lissage exponentiel permet de calculer une évolution corrigée des effets de base qui se situe entre + 33 % et + 58 %.

Champ : France entière (hors Mayotte), ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Annexes

Annexe 1 – Évolution de la création d'entreprise en France sur 20 ans, jan 2001-mars 2021



Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Annexe 2 – Création d'entreprise en France par secteur d'activité, T2 2021

T2 2021	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution T2 2020-2021 %	TCAM T2 2009-2019 %	Contributions T2 2020-2021 (point de %)
Activités secondaires	33 723	58,3	+ 54,6	+ 0,2	+ 7,5
Industrie	11 447	70,4	+ 55,6	+ 2,8	+ 2,6
Construction	22 276	52,0	+ 54,1	- 0,8	+ 4,9
Activités de type commerce	67 336	60,8	+ 58,2	- 0,8	+ 15,6
Commerce de détail	22 026	57,3	+ 33,5	- 3,7	+ 3,5
Commerce de gros	9 145	53,7	+ 57,6	+ 0,1	+ 2,1
Commerce de bouche ^a	762	30,3	+ 95,9	+ 0,2	+ 0,2
Commerce et réparation automobiles	6 226	56,7	+ 59,3	+ 5,4	+ 1,5
Hébergement	1 637	34,9	+ 78,5	+ 4,0	+ 0,5
Restauration	8 655	36,0	+ 50,7	+ 3,1	+ 1,8
Services en direction des personnes	18 885	84,4	+ 103,0	- 1,2	+ 6,0
Activités de type services	152 300	66,6	+ 60,8	+ 5,3	+ 36,2
Immobilier	11 375	38,6	+ 79,7	+ 7,0	+ 3,2
Transports et entreposage	36 993	87,8	+ 78,8	+ 25,3	+ 10,2
Activités scientifiques et techniques	39 420	68,3	+ 41,9	+ 4,2	+ 7,3
Activités de soutien aux entreprises	16 943	65,4	+ 69,1	+ 1,8	+ 4,4
Information et communication	13 694	67,3	+ 54,9	+ 1,9	+ 3,0
Enseignement	9 776	84,1	+ 111,1	+ 2,2	+ 3,2
Arts, spectacles et activités récréatives	7 855	54,6	+ 61,4	+ 1,5	+ 1,9
Santé humaine et action sociale ^b	9 209	40,5	+ 21,4	+ 4,5	+ 1,0
Activités financières et d'assurance	7 035	14,8	+ 77,2	+ 4,5	+ 1,9
Activités des sociétés holding	2 358	0,0	+ 76,9	+ 1,9	+ 0,6
Total France entière	253 359	63,9	+ 59,3	+ 2,4	+ 59,3

a. Ce secteur, composé par l'OCE, comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C), ainsi que les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature d'activités française, NAF rév.2, ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.

b. Dans ce secteur regroupé de la NAF rév.2, le nombre de créations d'entreprises relevant de l'action sociale est très faible.

Note de lecture : une partie de ces évolutions est liée à l'effet de base des mois de mars à mai 2020 anormalement en creux.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Annexe 3 – Top 20 des activités en nombre de créations d'entreprises, T2 2021

T2 2021	Nombre de créations d'entreprises	Évolution T2 2020-2021 %
5320Z-Autres activités de poste et de courrier	31 737	+ 79,0
7022Z-Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	17 058	+ 33,0
9609Z-Autres services personnels n.c.a.	10 175	+ 127,5
8121Z-Nettoyage courant des bâtiments	6 409	+ 60,8
6831Z-Agences immobilières	6 036	+ 65,5
4791B-Vente à distance sur catalogue spécialisé	5 660	+ 110,0
5610C-Restauration de type rapide	5 394	+ 48,4
7410Z-Activités spécialisées de design	4 593	+ 73,7
6201Z-Programmation informatique	4 546	+ 27,2
7021Z-Conseil en relations publiques et communication	4 077	+ 64,3
4619B-Autres intermédiaires du commerce en produits divers	3 935	+ 57,3
4791A-Vente à distance sur catalogue général	3 903	- 28,8
4399C-Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	3 607	+ 47,9
4321A-Travaux d'installation électrique dans tous locaux	3 406	+ 60,9
4511Z-Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers	3 297	+ 62,5
8559B-Autres enseignements	3 239	+ 70,1
9602B-Soins de beauté	3 096	+ 77,3
6202A-Conseil en systèmes et logiciels informatiques	2 968	+ 114,3
6820B-Location de terrains et d'autres biens immobiliers	2 882	+ 90,7
7112B-Ingénierie, études techniques	2 594	+ 33,0

Note de lecture : la méthodologie appliquée par l'Insee pour affecter un code APE à chaque création d'entreprise en fonction des informations sectorielles fournies par les CFE est susceptible d'être révisée en cours d'année, entraînant des reclassifications qui ne sont pas prises en compte de façon rétrospective. Ainsi, une proportion de la variation dans le temps du nombre de créations dans une activité peut être liée à cette révision méthodologique. Une partie de ces évolutions est aussi liée à l'effet de base des mois de mars à mai 2020 anormalement en creux.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Annexe 4 – Création d'entreprise en France par région et département, T2 2021

T2 2021	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution T2 2020-2021 %	TCAM T2 2009-2019 %	Contributions T2 2020-2021 (pts. de %)
Auvergne-Rhône-Alpes	29 536	64,7	+ 51,9	+ 3,0	+ 6,3
01 - Ain	1 844	63,9	+ 46,5	+ 4,1	+ 3,0
03 - Allier	729	64,9	+ 54,4	- 2,2	+ 1,3
07 - Ardèche	1 001	62,5	+ 58,6	- 0,6	+ 1,9
15 - Cantal	289	48,1	+ 41,0	- 2,9	+ 0,4
26 - Drôme	1 791	65,2	+ 48,9	+ 0,4	+ 3,0
38 - Isère	4 546	69,4	+ 52,2	+ 3,5	+ 8,0
42 - Loire	2 419	65,3	+ 63,9	+ 3,5	+ 4,9
43 - Haute-Loire	530	48,5	+ 59,6	- 1,5	+ 1,0
63 - Puy-de-Dôme	1 940	63,6	+ 64,8	+ 1,6	+ 3,9
69 - Rhône	9 353	65,0	+ 44,5	+ 5,3	+ 14,8
73 - Savoie	1 776	63,3	+ 55,5	+ 1,4	+ 3,3
74 - Haute-Savoie	3 318	63,2	+ 59,4	+ 1,8	+ 6,4
Bourgogne-Franche-Comté	7 405	67,3	+ 57,4	- 0,0	+ 1,7
21 - Côte-d'Or	1 698	69,3	+ 45,4	+ 0,0	+ 11,3
25 - Doubs	1 471	65,0	+ 52,6	+ 1,0	+ 10,8
39 - Jura	645	63,4	+ 72,0	- 0,9	+ 5,7
58 - Nièvre	456	66,0	+ 100,0	- 1,7	+ 4,8
70 - Haute-Saône	482	65,6	+ 42,6	- 1,4	+ 3,1
71 - Saône-et-Loire	1 450	69,2	+ 73,9	+ 0,5	+ 13,1
89 - Yonne	830	69,5	+ 58,4	- 0,8	+ 6,5
90 - Territoire-de-Belfort	373	66,5	+ 35,6	+ 2,1	+ 2,1
Bretagne	9 213	59,9	+ 77,2	+ 0,7	+ 2,5
22 - Côtes-d'Armor	1 407	59,6	+ 88,4	- 1,2	+ 12,7
29 - Finistère	2 257	61,4	+ 75,1	+ 0,8	+ 18,6
35 - Ille-et-Vilaine	3 418	60,3	+ 80,6	+ 2,4	+ 29,3
56 - Morbihan	2 131	58,0	+ 67,9	- 0,5	+ 16,6
Centre-Val de Loire	6 704	64,9	+ 67,9	+ 0,8	+ 1,7
18 - Cher	668	67,8	+ 68,7	- 1,0	+ 6,8
28 - Eure-et-Loir	1 080	61,7	+ 58,8	+ 0,1	+ 10,0
36 - Indre	454	63,0	+ 83,8	+ 0,3	+ 5,2
37 - Indre-et-Loire	1 890	64,8	+ 76,8	+ 1,7	+ 20,6
41 - Loir-et-Cher	715	60,3	+ 50,8	+ 2,1	+ 6,0
45 - Loiret	1 897	67,9	+ 68,2	+ 0,4	+ 19,3
Corse	1 617	57,1	+ 90,2	+ 0,9	+ 0,5
2A - Corse-du-Sud	834	61,6	+ 99,0	+ 1,3	+ 48,8
2B - Haute-corse	783	52,4	+ 81,7	+ 0,5	+ 41,4
Grand Est	15 235	66,0	+ 72,6	+ 0,1	+ 4,0
08 - Ardennes	577	68,5	+ 59,4	- 2,2	+ 2,4
10 - Aube	900	65,4	+ 91,9	- 1,3	+ 4,9
51 - Marne	2 041	74,5	+ 96,1	+ 1,7	+ 11,3
52 - Haute-Marne	315	51,7	+ 63,2	- 1,8	+ 1,4
54 - Meurthe-et-Moselle	2 016	67,6	+ 67,6	+ 0,1	+ 9,2
55 - Meuse	331	68,9	+ 87,0	- 3,0	+ 1,7
57 - Moselle	2 690	67,1	+ 96,4	- 0,8	+ 15,0
67 - Bas-Rhin	3 400	62,1	+ 49,8	+ 1,9	+ 12,8
68 - Haut-Rhin	2 148	64,9	+ 71,6	+ 0,1	+ 10,1
88 - Vosges	817	58,6	+ 66,1	- 0,4	+ 3,7
Hauts-de-France	15 720	69,1	+ 61,0	+ 3,0	+ 3,7
02 - Aisne	1 026	72,0	+ 61,1	- 0,6	+ 4,0
59 - Nord	8 081	69,2	+ 60,2	+ 5,6	+ 31,1
60 - Oise	2 188	63,8	+ 60,9	+ 1,0	+ 8,5
62 - Pas-de-Calais	3 123	70,2	+ 63,3	+ 0,8	+ 12,4
80 - Somme	1 302	72,0	+ 60,5	+ 1,5	+ 5,0

Lecture : 29 536 entreprises ont vu le jour en Auvergne-Rhône-Alpes au T2 2021 (dont 65 % de micro-entrepreneurs), en hausse de + 52 % par rapport au T2 2020. La contribution de la région à la croissance du nombre de créations d'entreprises en France est de 6 points de pourcentage. Le département de l'Ain, avec 1 844 créations au T2 2021 et une évolution de + 46 % par rapport au T2 2020, contribue à hauteur de 3 points de pourcentage à l'évolution de la création d'entreprises dans sa région administrative (Auvergne-Rhône-Alpes).

Note de lecture : une partie de ces évolutions est liée à l'effet de base des mois de mars à mai 2020 anormalement en creux.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

T2 2021	Nombre de créations d'entreprises	Part des micro-entrepreneurs %	Évolution T2 2020-2021 %	TCAM T2 2009-2019 %	Contributions T2 2020-2021 (pts. de %)
Île-de-France	67 295	60,5	+ 40,4	+ 5,6	+ 12,2
75 - Paris	19 799	48,7	+ 37,1	+ 4,8	+ 11,2
77 - Seine-et-Marne	5 595	67,9	+ 58,6	+ 3,9	+ 4,3
78 - Yvelines	6 384	68,6	+ 44,6	+ 5,0	+ 4,1
91 - Essonne	5 443	66,8	+ 44,6	+ 4,6	+ 3,5
92 - Hauts-de-Seine	8 499	62,2	+ 36,8	+ 5,8	+ 4,8
93 - Seine-Saint-Denis	8 857	62,1	+ 37,9	+ 6,9	+ 5,1
94 - Val-de-Marne	6 954	66,1	+ 33,1	+ 6,9	+ 3,6
95 - Val-d'Oise	5 764	66,7	+ 47,1	+ 8,3	+ 3,8
Normandie	8 809	65,6	+ 67,7	+ 1,1	+ 2,2
14 - Calvados	2 175	66,8	+ 53,8	+ 0,9	+ 14,5
27 - Eure	1 528	64,5	+ 82,1	+ 1,4	+ 13,1
50 - Manche	1 002	59,7	+ 63,2	- 2,1	+ 7,4
61 - Orne	542	63,3	+ 63,7	- 2,1	+ 4,0
76 - Seine-Maritime	3 562	67,3	+ 73,2	+ 3,1	+ 28,7
Nouvelle-Aquitaine	21 379	65,6	+ 68,1	+ 1,0	+ 5,4
16 - Charente	949	65,0	+ 81,8	- 1,3	+ 3,4
17 - Charente-Maritime	2 264	65,9	+ 57,2	- 0,6	+ 6,5
19 - Corrèze	604	64,9	+ 65,0	- 0,8	+ 1,9
23 - Creuse	238	50,4	+ 50,6	- 2,4	+ 0,6
24 - Dordogne	1 342	67,7	+ 70,3	- 1,4	+ 4,4
33 - Gironde	8 139	66,9	+ 68,4	+ 3,0	+ 26,0
40 - Landes	1 540	63,8	+ 82,0	+ 1,4	+ 5,5
47 - Lot-et-Garonne	951	64,6	+ 82,5	- 1,1	+ 3,4
64 - Pyrénées-Atlantiques	2 474	64,7	+ 57,6	+ 1,7	+ 7,1
79 - Deux-Sèvres	789	66,0	+ 78,5	- 0,3	+ 2,7
86 - Vienne	1 086	65,0	+ 62,8	+ 0,3	+ 3,3
87 - Haute-Vienne	1 003	62,5	+ 76,9	+ 1,0	+ 3,4
Occitanie	24 081	65,7	+ 67,3	+ 0,7	+ 6,1
09 - Ariège	539	69,8	+ 82,1	- 2,5	+ 1,7
11 - Aude	1 265	67,4	+ 75,9	- 1,2	+ 3,8
12 - Aveyron	768	59,8	+ 72,2	- 0,8	+ 2,2
30 - Gard	2 864	67,0	+ 82,7	- 0,8	+ 9,0
31 - Haute-Garonne	6 438	66,6	+ 60,8	+ 4,8	+ 16,9
32 - Gers	617	60,9	+ 71,4	- 2,1	+ 1,8
34 - Hérault	5 847	64,5	+ 55,8	+ 0,6	+ 14,5
46 - Lot	546	59,5	+ 57,8	- 3,0	+ 1,4
48 - Lozère	221	51,6	+ 68,7	- 3,9	+ 0,6
65 - Hautes-Pyrénées	789	71,7	+ 59,7	+ 0,3	+ 2,0
66 - Pyrénées-Orientales	2 033	64,3	+ 103,9	- 1,0	+ 7,2
81 - Tarn	1 279	67,7	+ 63,3	+ 0,5	+ 3,4
82 - Tarn-et-Garonne	875	68,2	+ 75,7	- 1,0	+ 2,6
Pays de la Loire	11 085	64,0	+ 68,3	+ 2,2	+ 2,8
44 - Loire-Atlantique	5 003	67,0	+ 54,4	+ 3,4	+ 26,8
49 - Maine-et-Loire	2 331	62,9	+ 91,4	+ 1,9	+ 16,9
53 - Mayenne	680	61,8	+ 72,6	+ 0,5	+ 4,3
72 - Sarthe	1 230	61,5	+ 86,9	+ 0,7	+ 8,7
85 - Vendée	1 841	59,9	+ 71,4	+ 0,9	+ 11,6
Provence-Alpes-Côte d'Azur	28 329	67,9	+ 77,1	+ 1,1	+ 7,8
04 - Alpes-de-Haute-Provence	735	67,3	+ 95,5	+ 1,1	+ 2,2
05 - Hautes-Alpes	600	62,8	+ 64,8	- 0,5	+ 1,5
06 - Alpes-Maritimes	6 805	66,6	+ 60,7	+ 0,4	+ 16,1
13 - Bouches-du-Rhône	11 894	68,7	+ 92,5	+ 2,8	+ 35,7
83 - Var	5 723	67,5	+ 72,0	+ 0,4	+ 15,0
84 - Vaucluse	2 572	69,5	+ 69,7	- 1,1	+ 6,6
France métrop. hors Île-de-France	179 113	65,7	+ 66,3	+ 1,4	+ 446,3
France métropolitaine	246 408	64,3	+ 58,3	+ 2,5	+ 57,0
France d'outre-mer	6 951	50,2	+ 102,8	- 0,3	+ 22,0
971 - Guadeloupe	1 591	47,0	+ 80,0	- 0,6	+ 4,4
972 - Martinique	1 336	42,4	+ 131,1	- 3,4	+ 4,7
973 - Guyane	663	45,7	+ 104,0	- 0,7	+ 2,1
974 - La Réunion	2 825	61,3	+ 101,2	+ 0,9	+ 8,9
976 - Mayotte	536	26,9	+ 126,2	+ 0,0	+ 0,2
France entière	253 359	63,9	+ 59,3	+ 2,4	+ 59,3

Lecture : 67 295 entreprises ont vu le jour en Île-de-France au T2 2021 (dont 60 % de micro-entrepreneurs), en hausse de + 40 % par rapport au T2 2020 (contre une évolution moyenne de + 6 % aux T2 entre 2009 et 2020). La contribution de la région à la croissance du nombre de créations d'entreprises en France est de 12 points de pourcentage. Le département de Paris, avec 19 799 créations au T2 2021 et une évolution de + 37 % par rapport au T2 2020, contribue à hauteur de 11 points de pourcentage à l'évolution de la création d'entreprises dans sa région administrative (Île-de-France).

Note de lecture : une partie de ces évolutions est liée à l'effet de base des mois de mars à mai 2020 anormalement en creux.

Champ : France entière, ensemble des activités marchandes non agricoles (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

Méthodologie

Pour réaliser ce document, l'Observatoire de la création (OCE) de Bpifrance Création se sert des informations statistiques brutes (non corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés) issues du répertoire des entreprises et des établissements (REE) de la base de données Sirene administrée par l'Insee.

→ Pour les données corrigées, voir le [site de l'Insee](#).

Après une première publication des chiffres mensuels (données provisoires), l'Insee procède à une première révision le mois suivant (données semi-définitives), puis à une seconde un mois après pour arrêter les chiffres (données définitives). Seules les données antérieures à deux mois sont donc définitives. Les travaux de l'OCE intègrent au fur et à mesure ces révisions.

Les résultats statistiques présentés portent sur l'ensemble des activités marchandes non agricoles, autrement dit, sur les activités de l'industrie, du commerce et des services. Sauf mention particulière, ils concernent la France entière.

Calculs

Le **taux de croissance annuel moyen** (TCAM) par année permet de calculer un taux d'évolution moyen sur une durée de n années. Il est utilisé, ici, non pas sur une année civile, mais sur les trimestres concernés des années étudiées. Il est calculé sur la période 2009-2019 (et non 2009-2020), de façon à conserver un repère sur la dynamique entrepreneuriale d'avant-crise (en dehors de l'effet brutal de repli des créations d'entreprises constaté en France sur mars, avril et mai 2020 en réaction à la crise économique déclenchée par la pandémie mondiale de Covid-19).

Pour obtenir les **évolutions corrigées de l'effet de base des mois de mars à mai 2020 anormalement en creux** (comme s'il n'y avait pas eu de crise), la création d'entreprise est projetée en valeur pour le trimestre concerné par lissage exponentiel. L'utilisation de cette valeur théorique du nombre mensuel de créations d'entreprises, non affectée par la pandémie, permet d'obtenir une estimation de l'évolution « réelle » de la dynamique entrepreneuriale au T2 2021 puisqu'elle est corrigée de l'effet de base.

La **contribution d'une composante à la croissance d'un agrégat** se calcule par la différence entre la valeur d'arrivée et la valeur de départ de la composante, rapportée à la valeur de départ de l'agrégat. Elle permet de mesurer la contribution de chaque composante dans la variation de l'agrégat en point de pourcentage ou en pourcentage.

Définitions

La définition des **créations d'entreprises** s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen. Elles correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire REE, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de plus d'un an ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- reprise, par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur, en termes d'activité et de localisation.

Dans le cas des micro-entrepreneurs, les créations ne peuvent être dénombrées au sens du concept européen. Il y a bien immatriculation dans le répertoire Sirene, mais sans savoir s'il y aura ou pas un début d'activité. De plus, certaines immatriculations ne seront pas validées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss), comme les personnes relevant de la mutualité sociale agricole ou de professions réglementées qui n'ont pas le droit d'être micro-entrepreneur.

Depuis le 19 décembre 2014, le terme de **micro-entrepreneur** requalifie le régime de l'auto-entrepreneur mis en place au 1^{er} janvier 2009, et de nouvelles dispositions s'appliquent, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014. Sont ainsi définis comme micro-entrepreneurs, tous les entrepreneurs individuels inscrits sous le régime fiscal de la micro-entreprise et soumis au régime micro-social simplifié. Il ne faut donc pas les confondre avec la catégorie des microentreprises définie par la loi de modernisation de l'économie (LME) de 2008.

→ Pour en savoir plus, voir la rubrique sur le [régime du micro-entrepreneur](#) sur le site de Bpifrance Création.

Le périmètre des **entreprises classiques** exclut les micro-entrepreneurs.

Bpifrance Création – Observatoire de la création d'entreprise (OCE)

27-31, avenue du Général Leclerc, 94700 Maisons-Alfort

Publication 100 % numérique [mise en ligne](#) le 15/11/2021.

ISSN en cours.

Toute reproduction partielle ou totale à usage collectif de la présente publication est autorisée à la condition expresse de citer la source ainsi : « Observatoire de la création d'entreprise. *La création d'entreprise en France, éléments clés du 2^e trimestre 2021*. Bpifrance Création, novembre 2021 ».

Contact : utilisez le [formulaire de contact](#) sur le site de Bpifrance Création.